



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 63523

Texte de la question

M. Christian Estrosi souhaite attirer l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation de la prison de Nice. En effet, cette prison est saturée et les conditions de détention y sont particulièrement difficiles. Son ministère a annoncé récemment la construction d'un nouvel établissement. Il souhaite connaître l'état d'avancement de ce projet.

Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, a l'honneur de porter à la connaissance de l'honorable parlementaire que la reconstruction de la maison d'arrêt de Nice est prévue. Les recherches foncières engagées en liaison avec les services de la préfecture des Alpes-Maritimes ont abouti au constat que les sites possibles, à proximité de Nice, sont en nombre très restreint, et se situent dans la plaine du Var. Cette situation conduira à une information des élus. En effet, à ce jour, une seule emprise pourrait convenir à l'implantation projetée, sous réserve de la mise en conformité au regard des règlements d'urbanisme. Des études de faisabilité ont été diligentées sur ce site. En l'état actuel du dossier, la livraison du nouvel établissement pourrait intervenir dans le courant de l'année 2006.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63523

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juillet 2001, page 3935

Réponse publiée le : 12 novembre 2001, page 6509